

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 21 décembre de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 15 décembre 2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25

Christian GRIJOL, Marie-Pierre BARIOU, Sébastien THOMAS, François GUET, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Henri SAVINA, Katell CHANTREAU, Ronan KERVAREC, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Jocelyne POITEVIN, Dominique BOUCHERON, Dominique TILLIER, Christine TANGUY, Bernard JAFFRY, Isabelle CLEMENT, Bertrand POULMARCH, André GUILLEMOT, Philippe LE MOIGNE, Christelle DREANO, Ollivier DELBOT.

Pouvoirs : Isabelle STEFANUTTI, pouvoirs à Christian GRIJOL
Françoise LAOUENAN-LE LEC, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Philippe AUDURIER, pouvoirs à Marc RAHER
Florence CROM, pouvoirs à Ollivier DELBOT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARIOU

Délibération N° DE 139-2023

Objet : Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement – Année 2024

Rapporteur : Henri SAVINA

Vu les tarifs annexés ;

La politique tarifaire en matière d'eau et d'assainissement doit tenir compte de deux impératifs qui s'imposent à la collectivité :

- d'une part, la raréfaction de la ressource en eau et la volonté absolue d'encourager les économies d'eau ;
- d'autre part, l'augmentation exponentielle et continue des charges de fonctionnement.

Dans ce contexte, la politique communautaire en matière de tarification de l'eau et de l'assainissement a déjà justifié, pour l'année 2023 :

- de décaler la date de convergence des tarifs fixés initialement au 1^{er} janvier 2025 ;
- d'introduire une progressivité des tarifs eau potable (part variable) à partir du 1^{er} janvier 2023 ;
- de lancer une étude tarifaire portant sur une révision globale de la grille tarifaire en vigueur (avec mise en application au 1^{er} janvier 2025).

La politique de réduction des consommations portant ses fruits, les budgets font mécaniquement face à une baisse importante impliquant, pour l'année 2024 :

- d'augmenter l'abonnement Eau et assainissement de 5 % ;
- de faire évoluer la part variable Eau potable de façon progressive de 5 % à 6,5 % suivant les tranches ;
- de faire évoluer la part variable Assainissement de façon progressive de 5 % à 8 % suivant les tranches.

Vu l'avis favorable (1 abstention) du Conseil d'exploitation du SPIC en date du 27 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 6 décembre 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 décembre 2023,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs de l'eau et de l'assainissement tels que présentés en annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 21 décembre 2023.

La Présidente,

Jocelyne POITEVIN



Tarifs eau et assainissement 2024

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
 Reçu en préfecture le 22/12/2023
 Publié le
 ID : 029-242900645-20231221-DE_139_2023-DE

Tarifs Eau/Assainissement		Douarnenez		Kerlaz		Le Juch		Pouldergat		Poullan sur Mer	
		2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
EAU	Abonnement compteur DN 15-20	58,83	61,78	70,08	73,59	71,53	75,11	71,53	75,11		
	1ère tranche (0 à 100 m³) -TR1	1,722	1,808	1,793	1,883	1,645	1,727	1,645	1,727		
	2ème tranche (101 à 300 m³) -TR2	1,741	1,828	1,795	1,885	1,658	1,741	1,658	1,741		
	3ème tranche (301 à 1000 m³) -TR3	1,772	1,870	1,808	1,907	1,661	1,752	1,661	1,752		
	4ème tranche (1001 à 5000 m³)	1,816	1,925	1,838	1,948	1,674	1,774	1,674	1,774		
	5ème tranche (> 5000 m³)	1,846	1,966	1,854	1,974	1,683	1,792	1,683	1,792		
ASSAINISSEMENT	Abonnement assainissement	33,56	35,24	63,43	66,60	66,01	69,31	62,7	65,84	53,16	55,82
	1ère tranche (0 à 6 000 m³)	2,791	2,931	2,843	2,985	2,596	2,726	2,791	2,931	2,76	2,898
	Tranche 2 (6001 - 12000 m3)	2,467	2,603								
	Tranche 3 (12001 - 24000 m3)	1,849	1,960								
	Tranche 4 (24001 - 50000 m3)	1,546	1,646								
	Tranche 5 (50001 - 75000 m3)	1,345	1,439								
	Tranche 6 (75001 - 100000 m3)	1,008	1,084								
	Tranche 7 (>100000 m3)	0,338	0,365								

Douarnenez		
	2023	2024
Part Fixe DN 15-20 mm	58,83	61,78
Part Fixe DN 30-40 mm	80,01	84,01
Part Fixe DN 50-60 mm	113,63	119,31
Part Fixe DN 80-100 mm	147,72	155,11